

ANNEXE

TEXTE DU DROIT DE RÉPONSE À REPRODUIRE

« Droit de réponse de l'Association Spirituelle de l'Église de Scientologie d'Île-de-France :

Dans votre article internet posté le 14 septembre 2020 sur votre site IDJ Infodujour.fr, et intitulé *La Scientologie : secte ou religion ?* il est mentionné : « *En 1977, éclate le scandale Snow White, nom de code d'une opération grandiose lancée par la Scientologie pour infiltrer et faire disparaître les dossiers qui contenaient des allégations défavorables à l'Église et à son fondateur, Ron Hubbard. Cette opération a été menée dans 136 organismes gouvernementaux et consulats de plus de 30 pays. Plusieurs responsables furent poursuivis et condamnés. Mais pas Ron Hubbard.* »

Nous souhaiterions amener quelques éclaircissements à ce sujet, puisqu'il semblerait que soit par pure ignorance ou par simple volonté d'ignorer les faits réels vous ne proposiez à vos lecteurs qu'une lecture visant à nous faire passer pour une organisation employant des moyens illicites.

Le programme 'Snow White' (Blanche-Neige) fait référence au programme écrit par le fondateur de la Scientologie, L. Ron Hubbard, en 1973, dans le but de corriger et de supprimer légalement la pléthore de faux rapports gouvernementaux sur l'Église de Scientologie, ses dirigeants et ses membres, par des moyens strictement légaux.

Le terme 'Blanche-Neige' a été adopté comme nom du programme parce que les responsables gouvernementaux chargés de faire circuler les faux rapports diffusaient un 'conte de fées' sans fondement factuel.

En utilisant la loi sur la liberté de l'information aux États-Unis et les lois sur l'accès aux documents dans d'autres pays, l'Église de Scientologie a découvert des milliers de documents, dont beaucoup contenaient des informations fausses et désobligeantes sur lesquelles d'autres s'appuyaient pour prendre des mesures défavorables à l'égard de l'Église, de son fondateur et de ses dirigeants.

Les faits illustrant cette démarche sont exposés sur le site suivant :

<https://www.standleague.org/facts-vs-fiction/whitepapers/the-snow-white-program-and-the-church-of-scientology-the-true-story.html#>

Plus loin dans votre article, il est dit ceci : « *En France, un rapport parlementaire de 1995 classe la scientologie comme secte. Six ans plus tard, la MILS (Mission Interministérielle de Lutte contre les sectes) définit la scientologie comme 'secte absolue'.* »

Employé de manière systématique, le mot « *secte* » est utilisé pour discréditer l'Église de Scientologie. Pourtant, ce terme n'a aucune définition juridique ; son utilisation vis-à-vis de tel ou tel groupe religieux constitue donc un jugement purement subjectif.

L'objectivité aurait voulu que votre article signale que la Scientologie est reconnue comme religion dans de nombreux pays (Royaume-Uni, Allemagne, Suède, Australie, pour n'en citer que quelques-uns).

Un peu plus loin, votre article mentionne : « *Que reproche-t-on exactement à la scientologie ?... Et notamment, la manipulation mentale de ses membres, hommes, femmes et enfants.* »

Non. La Scientology ne pratique pas la manipulation mentale, au contraire, elle se bat contre. La Scientology, en tant que voie spirituelle, libère les gens et les aide à penser par eux-mêmes.

En fait, Ron Hubbard fut l'un des premiers à découvrir et à dénoncer publiquement des expériences de manipulation mentale et de lavage de cerveau réellement pratiquées par les services de renseignements militaires et gouvernementaux des Etats-Unis pendant et après la Deuxième Guerre mondiale.

De plus, cet article évoque une interview avec l'auteur d'un livre particulièrement virulent à l'égard de l'Église de Scientology.

L'Église relève que l'auteur du livre ne dévoile pas sa véritable identité, et que ses dires ne sont étayés par aucun élément de preuve.

En outre, après vérification, il apparaît que le livre, en plus d'être gravement diffamatoire, est pour sa plus grande partie le produit de l'imagination de celui ou de ceux qui l'ont écrit, et qu'il ne contient qu'un enchevêtrement de théories farfelues glanées ci et là, romancées pour lui donner une apparence de vérité.

À l'heure où les médias se targuent de faire la chasse aux « *fausses nouvelles* », il est navrant de constater que ceux qui se sont fait l'écho de cette publication ne paraissent avoir procédé à aucune vérification des faits, se contentant de répercuter les élucubrations gravissimes et diffamatoires d'un auteur anonyme sans jamais les questionner.

Il y a deux ans, l'Église de Scientology Internationale, dans un souci de remédier au manque d'informations fiables à disposition du grand public sur ses croyances et les activités des scientologues, a lancé la chaîne de télévision Scientology Network. Cette dernière est disponible dans le monde entier via divers canaux de communication et notamment via Internet : <https://www.scientology.tv/>. »

FIN DU TEXTE DU DROIT DE RÉPONSE À REPRODUIRE